

Livré à :

MR. LE FOLL PHILIPPE
22 RUE CARIEL

56860 SENE
France

MR. LE FOLL PHILIPPE

22 RUE CARIEL

56860 SENE
France

Vendeur : OLIVIER
Caisse : 1
Code client : 003018
TVA intracom :
Tel : 06 85 91 03 63
Référence : SN00008104

FACTURE FAC204504

Le 13/07/2020

Date d'échéance : 13/07/2020

Page 1/1

Code Article	Désignation Article	Qté	P.U. TTC	R	Net HT	Net TTC	TVA
REVRAD99	Bon de livraison n°BLC065171 du 13/07/20 Bon de commande n°BCC017407 du 13/07/20 Devis n°DEV003739 du 04/07/20 REVISION RADEAU 6 PL - 24 H BOUTEILLE TPED WIN 3.5 L EPROUVEE M2	1,00	665,00 €		554,17 €	665,00 €	3

TVA	Taux	Base HT	Montant TVA
3	20,00 %	554,17	110,83

Règlement	Date	Type
665,00 €	13/07/2020	CBA

Total HT :	554,17 €
Total TVA :	110,83 €
Total TTC :	665,00 €
Déjà versé :	665,00 €
Reste dû :	0,00 €

Pénalité pour retard de paiement calculée au taux minimum de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des sommes exigibles et non payées.
Loi 2008-776 du 04/08/2008.

Aucune réduction de sera accordée en cas de règlement anticipé.
RESERVE DE PROPRIETE

Le transfert de propriété ne s'opérera qu'après paiement intégral de la facture.
Art 65 Loi 67 563 modifié par l'article 1

Loi 80 335 du 12 Mai 1980

TOUT PROFESSIONNEL EN RETARD DE PAIEMENT DANS LES TRANSACTIONS COMMERCIALES DEVRA, OUTRE LES PENALITES DE RETARD, PAYER UNE INDEMNITE FORFAITAIRE DE 40 EUROS. Décret 2012-1115 du 2/10/12; c.com art .D441-5